

COMPÉTENCES GÉOGRAPHIQUES DES SPSTI SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Mise en ligne de la cartographie

Pour identifier quel Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) est compétent pour le secteur interprofessionnel sur un territoire donné, Présanse a mis en ligne en octobre 2024 la cartographie actualisée des compétences géographiques des SPSTI sur le territoire national, accompagnée d'une notice d'utilisation afin de faciliter la navigation dans cet outil : <https://www.presanse.fr/annuaire-des-spsti/>

Cette cartographie des compétences géographiques des SPSTI, pour le secteur interprofessionnel, a été établie à partir des codes communes INSEE fournis par les SPSTI entre janvier et juin 2024. Nous remercions les Services ayant répondu à cette collecte d'informations. Lorsqu'il n'a pas été possible d'obtenir de réponses

actualisées, les données utilisées en 2020 pour établir cette cartographie ont été reprises.

Il est toujours possible d'effectuer une mise à jour de cette cartographie (en cas d'anomalies constatées ou de modifications du territoire d'agrément), en envoyant un fichier regroupant les codes communes (codes INSEE) du territoire d'agrément du Service pour le secteur interprofessionnel, à l'adresse suivante : m.lyonnet@presanse.fr

La mise à jour sera alors effectuée dans les plus brefs délais.

Cette cartographie, accompagnée de l'annuaire des SPSTI en ligne, permet l'identification rapide de(s) Service(s) compétent(s) sur le territoire national. ■

